Crowe

Fideliance

Expertise comptable | Audit | Conseil

SAS WAYS

9 CHEMIN DES COUARDES
77920 SAMOIS SUR SEINE

APE : 7740Z-

SIRET : 81160991600036

Comptes annuels au 31 décembre 2025

Siège social :
78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 77 44
contact@fideliance.fr

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris / Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 4 500 000 € - 349 888 131 RCS Melun – SIRET 349 888 131 00068 – APE 6920 Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 51349888131

SOMMAIRE

Attestation de l' Expert Comptable **2**
ETAT DE SYNTHESE **3**
Bilan Actif (N–1 approuvé) 4
Compte de résultat (N–1 approuvé) 6
ANNEXE **8**
Règles et méthodes comptables 9
Faits caractéristiques 11
Notes sur le bilan 12
Notes sur le compte de résultat 18
Autres informations 19
ETAT DE SYNTHESE DETAILLE **21**
Bilan Actif détaillé (N–1 approuvé) 22
Compte de résultat détaillé (N–1 approuvé) 26
DOCUMENTS FISCAUX **29**

Attestation de l' Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS WAYS relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 034 476
Chiffre d'affaires	570 621
Résultat net comptable (Perte)	**-180 304**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FONTAINEBLEAU
Le 19/03/2026

BRISSET MARYLINE
EXPERT COMPTABLE

Signé par Maryline BRISSET
Le 1 avr. 2026

Signed with Universign doc_6AmP tx_kZ2gxoeyLXZe

ETAT DE SYNTHESE

Bilan Actif (N–1 approuvé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	16 366	13 684	2 682	5 955
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	699 239	243 161	456 078	595 926
Concessions, brevets et droits assimilés	320 930	63 352	257 578	182 802
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 054 141	431 659	622 482	567 693
Autres immobilisations corporelles	5 269	3 251	2 018	2 069
Immob. en cours / Avances et acomptes	348 364		348 364	
Immobilisations financières				
Participations	151 000		151 000	151 000
Créances rattachées à des participations	1 128 937		1 128 937	223 330
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 281		5 281	5 281
Total actif immobilisé (III)	3 713 161	741 424	2 971 737	1 728 100
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	539 831		539 831	238 580
Autres créances	428 275		428 275	325 975
Charges constatées d'avance	6 930		6 930	906
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	85 021		85 021	21 655
Total actif circulant (IV)	1 060 056		1 060 056	587 116
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V	**4 789 583**	**755 107**	**4 034 476**	**2 321 172**

Bilan Actif (N–1 approuvé)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	140 500	109 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 311 170	890 145
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-936 034	-678 769
Résultat de l'exercice	-180 304	-257 264
Subventions d'investissement	258 530	183 028
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 593 862	246 489
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	226 654	339 644
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 317	193 359
Personnel	26 945	*18 184*
Organismes sociaux	29 286	*18 450*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 662	*115 047*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 343	*2 188*
Dettes fiscales et sociales	148 235	153 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 055 835	1 241 855
Produits constatés d'avance	300 574	142 955
Total des dettes (III)	2 440 614	2 074 683
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**4 034 476**	**2 321 172**

Compte de résultat (N–1 approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	570 621	394 585	176 036	44,61
Montant net du chiffre d'affaires	570 621	394 585	176 036	44,61
Production stockée				
Production immobilisée	517 023	424 331	92 691	21,84
Subventions	74 613	52 360	22 254	42,50
Reprises sur amort., dép. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits	25		25	
Total des produits d'exploitation (I)	*1 162 281*	*871 276*	*291 005*	*33,40*
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	2 850	7 463	-4 614	-61,82
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	827 820	782 371	45 448	5,81
Impôts, taxes et vers. assim.	4 579	3 053	1 526	50,00
Salaires	223 638	211 265	12 373	5,86
Cotisations sociales	98 880	88 014	10 866	12,35
Dotations aux amort. et aux dépréciations	328 776	248 007	80 770	32,57
Sur immob. : dotations aux amort.	328 776	*248 007*	*80 770*	*32,57*
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant : dotations aux dép.				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immob. cédées				
Autres charges	3 884	96	3 788	NS
Total des charges d'exploitation (II	*1 490 426*	*1 340 269*	*150 157*	*11,20*
Résultat d'exploitation (I – II)	-328 145	-468 993	140 848	-30,03
Quote–part sur op. faites en commun				
Bénéfice attribué / perte transférée (III)				
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participations	3 675	714	2 961	414,92
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immob. financières				
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (V)	*3 675*	*714*	*2 961*	*414,92*

Compte de résultat (N–1 approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio				
Intérêts et charges assimilées	32 042	33 409	-1 367	-4,09
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immob. financières cé				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (VI)	*32 042*	*33 409*	*-1 367*	*-4,09*
Résultat financier (V – VI)	-28 367	-32 696	4 329	-13,24
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-356 512	-501 689	145 177	-28,94
Produits exceptionnels (VII)		55 446	-55 446	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		271	-271	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		55 175	-55 175	-100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-176 208	-189 250	13 042	-6,89
Total des produits (I + III + V + VII)	1 165 956	927 435	238 521	25,72
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 346 260	1 184 700	161 561	13,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-180 304**	**-257 264**	**76 960**	**-29,91**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WAYS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 034 476 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 180 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022–06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l’exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particullère.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	715 605			715 605
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	219 738	101 192		320 930
Immobilisations incorporelles	935 343	101 192		1 036 535
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	841 446	212 695		1 054 141
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 988	1 281		5 269
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		348 364		348 364
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	845 434	562 340		1 407 774
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	374 330	905 608		1 279 937
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	5 281			5 281
Immobilisations financières	379 611	905 608		1 285 218
TOTAL	**2 160 387**	**1 569 140**		**3 729 527**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	101 192	562 340	905 608	1 569 140
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**101 192**	**562 340**	**905 608**	**1 569 140**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	2 682	
Total	**2 682**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement			113 724	143 121		256 845
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell			36 936	26 417		63 352
Immobilisations incorporelles			150 660	169 537		320 197
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		273 753	157 906		431 659
– Installations générales, agencement et aménagements divers						
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		1 919	1 332		3 251
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			275 672	159 239		434 910
TOTAL			**426 331**	**328 776**		**755 107**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 109 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 128 937		1 128 937
Prêts			
Autres	5 281		5 281
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	539 831	539 831	
Autres	428 275	428 275	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 930	6 930	
Total	**2 109 254**	**975 036**	**1 134 218**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	536 411
Etat – produits à recevoir	2 500
Subv à recevoir – Valmethawood	84 448
Total	**623 359**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 140 500,00 euros décomposé en 14 050 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 935	10,00
Titres émis pendant l'exercice	3 115	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 050	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 440 614 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	226 654	148 654	78 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 317	709 317		
Dettes fiscales et sociales	148 235	148 235		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 055 835	1 055 835		
Produits constatés d'avance	300 574	300 574		
Total	**2 440 614**	**2 362 614**	**78 000**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	112 990			
(**) Dont envers les associés	1 013 786			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 013 790 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	535 147
Dettes provis. pr congés à payer	26 945
Charges sociales s/congés à payer	12 109
Taxe d apprentissage CAP	355
Formation continue CAP	294
Total	**574 850**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 930		
Total	**6 930**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	300 574		
Total	**300 574**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025
Projets – Etudes	570 621
TOTAL	**570 621**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Interets sur emprunts	8 043
Autres engagements donnés	8 043
Total	**8 043**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie BpiFrance à hauteur de 60%	30 000
Autres engagements reçus	30 000
Total	**30 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ETAT DE SYNTHESE DETAILLE

Bilan Actif détaillé (N–1 approuvé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
20130000 – Frais d'augmentation de capital	16 365,63		16 365,63	16 365,63
28013000 – Amortis.frais d'augm. capital		13 683,50	-13 683,50	-10 410,37
Frais d'établissement (II)	16 365,63	13 683,50	2 682,13	5 955,26
Immobilisations incorporelles				
20300000 – PROJET R&D – CO2	699 239,06		699 239,06	699 239,06
28030000 – Amortis. frais recherche & dévelo		243 161,20	-243 161,20	-103 313,39
Frais de développement	699 239,06	243 161,20	456 077,86	595 925,67
20500000 – Brevet WAYS 1	111 842,50		111 842,50	92 336,50
20500300 – Brevet WAYS 3	69 168,67		69 168,67	39 692,00
20500400 – Brevet WAYS 4	62 754,67		62 754,67	38 572,00
20500500 – Brevet WAYS 5	42 240,16		42 240,16	18 733,50
20500600 – Brevet WAYS 6	11 664,00		11 664,00	11 664,00
20500700 – Brevet WAYS 7	23 260,00		23 260,00	18 740,00
28050000 – AMORT WAYS 1		33 188,20	-33 188,20	-22 921,52
28050030 – AMORT WAYS 3		10 372,86	-10 372,86	-5 147,31
28050040 – AMORT WAYS 4		9 987,87	-9 987,87	-5 023,23
28050050 – AMORT WAYS 5		4 452,84	-4 452,84	-1 654,93
28050060 – AMORT WAYS 6		2 332,80	-2 332,80	-1 166,40
28050070 – AMORT WAYS 7		3 017,79	-3 017,79	-1 022,43
Concessions, brevets et droits assimilés	320 930,00	63 352,36	257 577,64	182 802,18
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
21540000 – Matériel	12 470,10		12 470,10	12 470,10
21541000 – Prototypes BG2 – Rodez	783 931,70		783 931,70	719 678,17
21542000 – Demonstrateur BG3	257 739,46		257 739,46	109 297,92
28154000 – Amort. Materiel		7 582,16	-7 582,16	-5 032,14
28154100 – Amortissement Prototype BG2		413 042,72	-413 042,72	-268 701,11
28154200 – Amort BG3		11 034,43	-11 034,43	-19,82
Install. techniques, matériel et outillage	1 054 141,26	431 659,31	622 481,95	567 693,12
21831000 – Matériel informatique	5 268,60		5 268,60	3 987,60
28183100 – Amort mat. informatique		3 251,02	-3 251,02	-1 918,63
Autres immobilisations corporelles	5 268,60	3 251,02	2 017,58	2 068,97
23100200 – Immo en cours – Serex	4 059,05		4 059,05	
23100500 – Immo en cours BG1 – ACCELAI	220 479,74		220 479,74	
23100600 – Immo en cours Valmethawood	123 825,27		123 825,27	
Immob. en cours / Avances et acomptes	348 364,06		348 364,06	
Immobilisations financières				
26100000 – Participation Ways Industrie	151 000,00		151 000,00	151 000,00
Participations	151 000,00		151 000,00	151 000,00
26700000 – Créances rattach. à des participat.	1 128 937,32		1 128 937,32	223 329,52
Créances rattachées à des participations	1 128 937,32		1 128 937,32	223 329,52
Titres immob. de l'activité de portefeuille				

Bilan Actif détaillé (N–1 approuvé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Autres titres immobilisés				
Prêts				
27500000 – Dépôts et cautionnements	5 281,00		5 281,00	5 281,00
Autres immobilisations financières	5 281,00		5 281,00	5 281,00
Total actif immobilisé (III)	3 713 161,30	741 423,89	2 971 737,41	1 728 100,46
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
41100000 – Clients	3 420,00		3 420,00	47 520,00
41810000 – Clients – factures à établir	536 410,90		536 410,90	191 060,12
Clients et comptes rattachés	539 830,90		539 830,90	238 580,12
40100000 – Fournisseurs	1 124,53		1 124,53	1 124,53
44450000 – Credit Impot	176 208,00		176 208,00	189 250,00
44562000 – TVA déductible s/immobilisations	1 100,74		1 100,74	3 001,14
44566000 – TVA déductible s/biens et service	27 717,89		27 717,89	103 835,48
44583000 – Remboursement de TVA demandé	46 112,00		46 112,00	22 967,00
44586000 – TVA sur factures non parvenues	88 759,00		88 759,00	2 992,34
44870000 – Etat – produits à recevoir	2 500,00		2 500,00	2 500,00
46712000 – Divers	305,00		305,00	305,00
46870000 – Subv à recevoir – Valmethawood	84 448,00		84 448,00	
Autres créances	428 275,16		428 275,16	325 975,49
48600000 – Charges constatées d'avance	6 929,67		6 929,67	906,04
Charges constatées d'avance	6 929,67		6 929,67	906,04
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
51200000 – CIC	82 448,72		82 448,72	21 649,05
51230000 – Spendesk	2 572,00		2 572,00	5,69
Disponibilités	85 020,72		85 020,72	21 654,74
Total actif circulant (IV)	1 060 056,45		1 060 056,45	587 116,39
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V	**4 789 583,38**	**755 107,39**	**4 034 475,99**	**2 321 172,11**

Bilan Actif détaillé (N–1 approuvé)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
10130000 – Capital souscrit–appelé, versé	140 500,00	109 350,00
Capital (dont versé ...)	140 500,00	109 350,00
10410000 – Primes d'émission	2 311 170,00	890 145,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 311 170,00	890 145,00
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
11900000 – Report à nouveau (solde débiteur)	-936 033,68	-678 769,41
Report à nouveau	-936 033,68	-678 769,41
Résultat de l'exercice	-180 304,33	-257 264,27
13100000 – Subventions Valmethawood 184K€	128 800,00	
13800000 – Subvention i–Nov ADEME 155 K€	147 352,00	147 352,00
13810000 – Subvention Innov'Up BPI 120 K€	120 000,00	120 000,00
13980000 – Reprise Subv. I–Nov ADEME	-88 755,77	-59 457,53
13981000 – Reprise Subv BPI	-48 866,67	-24 866,67
Subventions d'investissement	258 529,56	183 027,80
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 593 861,55	246 489,12
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
16411000 – Av Remboursable i–Nov ADEME 100 K€	94 745,50	94 745,50
16471000 – Emprunt Brevets CIC 50 K€ 1.30%	9 875,46	26 631,65
16472000 – Pret Innov R&D Innov'UP BPI 120 K€	102 000,00	120 000,00
16477000 – Pret trans energetique 155k€–3.85%	20 032,88	98 266,77
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	226 653,84	339 643,92
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
41910000 – Clients – acomptes sur commandes		3 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 000,00
40100000 – Fournisseurs	174 170,04	175 405,37
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	535 146,98	17 954,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 317,02	193 359,39
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	26 944,74	18 183,79
Personnel	26 944,74	*18 183,79*
43100000 – Sécurité sociale	9 172,35	6 647,70
43720000 – Caisse de retraite	3 276,78	2 690,41
43732000 – Mutuelle	3 523,38	804,48

Bilan Actif détaillé (N–1 approuvé)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
43733000 – Caisse de Prévoyance	1 204,64	514,50
43820000 – Charges sociales s/congés à payer	12 108,61	7 792,58
Organismes sociaux	29 285,76	*18 449,67*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44571000 – TVA collectée 20 %	260,09	83 204,11
44587000 – TVA sur factures à établir	89 401,79	31 843,36
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 661,88	*115 047,47*
Etat, Obligations cautionnées		
44210000 – Prélèvements à la source (IR)	1 693,36	1 297,74
44860000 – Etat – autres charges à payer		542,00
44863200 – Taxe d'apprentissage CAP	355,46	162,11
44863300 – Formation continue CAP	294,02	186,62
Autres dettes fiscales et sociales	2 342,84	*2 188,47*
Dettes fiscales et sociales	148 235,22	153 869,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
41100000 – Clients	1 860,00	1 860,00
45500400 – Compte courant GRDF – ADILONE	232 124,96	522 720,55
45501000 – Compte courant Destampes	241 455,46	236 721,04
45517000 – Compte courant M Hamon	37 918,99	37 155,65
45519000 – Compte courant NOSTRA CORPORATE	502 286,61	403 209,10
46710000 – débiteurs/créditeurs RAVATE	40 000,00	40 000,00
46710100 – Debiteur crediteur divers	188,64	188,64
Autres dettes	1 055 834,66	1 241 854,98
48700000 – Produits constatés d'avance	300 573,70	142 955,30
Produits constatés d'avance	300 573,70	142 955,30
Total des dettes (III)	2 440 614,44	2 074 682,99
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**4 034 475,99**	**2 321 172,11**

Compte de résultat détaillé (N–1 approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
70500000 – GRDF 13C	75 000,00		75 000,00	
70501000 – Projet RAVATE		-25 200,00	25 200,00	-100,00
70501100 – Projet RAVATE Carbondryer V3	330 000,00		330 000,00	
70502000 – Projet SNCF	16 355,50	12 250,08	4 105,42	33,51
70504000 – Projet TDR	2 800,00		2 800,00	
70505100 – DRAKKAR BOIS		2 850,00	-2 850,00	-100,00
70505200 – Tarteret Philippe		500,00	-500,00	-100,00
70505300 – Design Parquet		4 500,00	-4 500,00	-100,00
70601000 – BG3 Favieres – Industrialisation	98 376,12	303 159,68	-204 783,56	-67,55
70602000 – EDR Heritage		31 500,00	-31 500,00	-100,00
70603000 – DESTAMPES Etudes Biochars	10 089,00	30 675,00	-20 586,00	-67,11
70604000 – Projet VALMETHAWOOD		34 350,00	-34 350,00	-100,00
70605000 – OLAM AGRI	6 000,00		6 000,00	
70606100 – Projet usine pilote SNCF	32 000,00		32 000,00	
Production vendue	570 620,62	394 584,76	176 035,86	44,61
Montant net du chiffre d'affaires	570 620,62	394 584,76	176 035,86	44,61
72000000 – Production immobilisée BG1	220 479,74	258 132,27	-37 652,53	-14,59
72010000 – Production immobilisée BG2	64 253,53	56 901,11	7 352,42	12,92
72011000 – Production immobilisée BG3	104 405,06	109 297,92	-4 892,86	-4,48
72020000 – Production immobilisée Serex	4 059,05		4 059,05	
72040000 – Production immobilisée Valmetha	123 825,27		123 825,27	
Production immobilisée	517 022,65	424 331,30	92 691,35	21,84
74000000 – Subventions d'exploitation	3 516,13	4 355,00	-838,87	-19,26
74010000 – Subvention ADEME		48 004,74	-48 004,74	-100,00
74020000 – Subv region Normandie	17 799,00		17 799,00	
74710000 – QP Subv ADEME	29 298,24		29 298,24	
74711000 – QP Subv BPI	24 000,00		24 000,00	
Subventions	74 613,37	52 359,74	22 253,63	42,50
75800000 – Produits divers gestion courante	24,50		24,50	
Autres produits	24,50		24,50	
Total des produits d'exploitation (I)	*1 162 281,14*	*871 275,80*	*291 005,34*	*33,40*
Charges d'exploitation				
60210000 – Achats de matieres consommables	2 772,02	1 279,67	1 492,35	116,62
60810000 – Frais accessoires s/approvision.	77,49		77,49	
60820000 – Frais de deplacements imputes		6 183,77	-6 183,77	-100,00
Achats de m.p & aut.approv.	2 849,51	7 463,44	-4 613,93	-61,82
60400000 – Achats d'études et prestations	558 982,07	522 384,69	36 597,38	7,01
60611000 – Fournitures électricité	2 413,84		2 413,84	
60630000 – Achats de petit équipement	361,66	1 835,22	-1 473,56	-80,29
60640000 – Achats fournitures administratives	482,95	406,34	76,61	18,85
61320000 – Locations bureau	27 844,87	22 664,88	5 179,99	22,85
61320100 – Locations Accelair (bureau et labo	36 666,67	10 000,00	26 666,67	266,67
61320200 – Loc plateforme/hangar–Favieres	43 352,44	61 715,73	-18 363,29	-29,75
61321000 – Loyer gerbeur	2 264,04	1 547,29	716,75	46,32
61352000 – Locations de matériel de transport	105,79		105,79	
61550000 – Entretien sur biens mobiliers	231,97	221,77	10,20	4,60
61560000 – Maintenance	742,50		742,50	

Compte de résultat détaillé (N–1 approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61600000 – Assurance Locaux Accelair	1 040,06	978,98	61,08	6,24
61610100 – Assurances	8 798,80	6 210,82	2 587,98	41,67
61810000 – Divers abonnement	376,25	4 420,64	-4 044,39	-91,49
61850000 – Frais de colloques, de séminaires	6 335,00	7 729,18	-1 394,18	-18,04
62260000 – Honoraires	12 881,00	12 465,00	416,00	3,34
62260103 – Honoraires divers	36 209,00	937,11	35 271,89	NS
62261020 – Honoraires consultants	6 500,00	33 142,40	-26 642,40	-80,39
62262000 – Honoraires juridiques	29 829,80	35 508,76	-5 678,96	-15,99
62264000 – Honoraires Assistance Tech	23 250,00		23 250,00	
62265100 – Honoraires In extenso	3 200,00	17 000,00	-13 800,00	-81,18
62265200 – Honoraires recrutement		3 500,00	-3 500,00	-100,00
62270000 – Frais d'actes et contentieux	137,67	238,00	-100,33	-42,16
62280000 – Rémun. & Honoraires divers	20,00	6,80	13,20	194,12
62300000 – Publicité		425,40	-425,40	-100,00
62301000 – Frais de communication		8 932,46	-8 932,46	-100,00
62302000 – Developpement commerciall		2 160,00	-2 160,00	-100,00
62340000 – Cadeaux à la clientèle		1 241,33	-1 241,33	-100,00
62410000 – Transports sur achats	285,20		285,20	
62510000 – Voyages et déplacements	12 263,99	11 364,13	899,86	7,92
62530000 – Forfait kilométriques	7 864,24	6 200,82	1 663,42	26,83
62570000 – Réceptions	1 204,43	1 913,08	-708,65	-37,04
62600000 – Frais postaux		47,00	-47,00	-100,00
62610000 – Frais de télécommunication	1 190,97	1 127,60	63,37	5,62
62720000 – Commissions sur emprunts		150,00	-150,00	-100,00
62780000 – Prestations bancaires – escomptes	1 999,39	2 755,86	-756,47	-27,45
62811000 – Cotisations professionnelles	985,00	3 140,00	-2 155,00	-68,63
Autres achats & charges externes	827 819,60	782 371,29	45 448,31	5,81
63120000 – Taxe d'apprentissage		1 333,62	-1 333,62	-100,00
63300000 – Formation	759,00		759,00	
63330000 – Formation continue (organisme)	1 572,68	1 176,91	395,77	33,63
63331000 – Taxe d'apprentissage	1 460,98		1 460,98	
63511000 – CFE	786,00	542,00	244,00	45,02
Impôts, taxes et vers. assim.	4 578,66	3 052,53	1 526,13	50,00
64110000 – Salaires bruts	214 344,34	198 749,47	15 594,87	7,85
64120000 – Congés payés	8 760,95	9 813,90	-1 052,95	-10,73
64131000 – Rembt transport	532,80	618,40	-85,60	-13,84
64141000 – Indemnités RC		2 083,33	-2 083,33	-100,00
Salaires	223 638,09	211 265,10	12 372,99	5,86
64510000 – Cotisations à l'URSSAF	57 997,90	56 087,74	1 910,16	3,41
64532000 – Cotisations Retraite Arrco	25 282,24	20 937,07	4 345,17	20,75
64533000 – Cotisations Prévoyance NC	3 414,97	2 770,70	644,27	23,25
64533500 – Cotisations mutuelle	5 964,29	2 628,08	3 336,21	126,94
64550000 – Charges sociales CP	4 316,03	4 172,24	143,79	3,45
64750000 – Médecine du travail et pharmacie	324,60	343,14	-18,54	-5,40
64770000 – Tickets restaurants	1 580,00	1 075,00	505,00	46,98
Cotisations sociales	98 880,03	88 013,97	10 866,06	12,35
Dotations aux amort. et aux dépréciations	328 776,11	248 006,55	80 769,56	32,57
68111000 – Dot. amort. s/immobil. incorporel.	169 537,48	111 419,52	58 117,96	52,16
68112000 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	159 238,63	136 587,03	22 651,60	16,58
Sur immob. : dotations aux amort.	328 776,11	*248 006,55*	*80 769,56*	*32,57*
65100000 – Redevances pour brevets, licences		75,00	-75,00	-100,00

Compte de résultat détaillé (N–1 approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
65800000 – Charges diverses gestion courante	1 112,19	21,35	1 090,84	NS
65820000 – Penalites – majorations	2 772,14		2 772,14	
Autres charges	3 884,33	96,35	3 787,98	NS
Total des charges d'exploitation (II	*1 490 426,33*	*1 340 269,23*	*150 157,10*	*11,20*
Résultat d'exploitation (I – II)	-328 145,19	-468 993,43	140 848,24	-30,03
Quote–part sur op. faites en commun				
Produits financiers				
76100000 – Intérêts sur créances Ways I	3 675,02	713,71	2 961,31	414,92
De participations	3 675,02	713,71	2 961,31	414,92
Total des produits financiers (V)	*3 675,02*	*713,71*	*2 961,31*	*414,92*
Charges financières				
66110000 – Intérêts des emprunts et dettes	7 866,48	9 457,98	-1 591,50	-16,83
66180000 – Intérêts des comptes courants	23 979,68	20 501,34	3 478,34	16,97
66181000 – Intérêts des dettes commerciales		3 450,14	-3 450,14	-100,00
66800000 – Autres charges financières	196,00		196,00	
Intérêts et charges assimilées	32 042,16	33 409,46	-1 367,30	-4,09
Total des charges financières (VI)	*32 042,16*	*33 409,46*	*-1 367,30*	*-4,09*
Résultat financier (V – VI)	-28 367,14	-32 695,75	4 328,61	-13,24
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-356 512,33	-501 689,18	145 176,85	-28,94
77100000 – Produits except. s/opér. gestion		2 147,58	-2 147,58	-100,00
77700000 – QP subv ADEME		29 298,24	-29 298,24	-100,00
77710000 – QP subv BPI		24 000,00	-24 000,00	-100,00
Produits exceptionnels (VII)		55 445,82	-55 445,82	-100,00
67120000 – Pénalités et majorations		270,91	-270,91	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		270,91	-270,91	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		55 174,91	-55 174,91	-100,00
69950000 – Crédit d'impôt recherche	-160 327,00	-189 250,00	28 923,00	-15,28
69951000 – Credit d'impôt Innovation	-15 881,00		-15 881,00	
Impôts sur les bénéfices (X)	-176 208,00	-189 250,00	13 042,00	-6,89
Total des produits (I + III + V + VII)	1 165 956,16	927 435,33	238 520,83	25,72
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	1 346 260,49	1 184 699,60	161 560,89	13,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-180 304,33**	**-257 264,27**	**76 959,94**	**-29,91**

DOCUMENTS FISCAUX

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 Chemin des Couardes 77920 SAMOIS SUR SEINE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	16 365	AC	13 683		2 682
		Frais de développement *	CX	699 239	CQ	243 161		456 077
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	320 930	AG	63 352		257 577
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 054 141	AS	431 659		622 481
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 268	AU	3 251		2 017
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	348 364	AW			348 364
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	151 000	CT			151 000
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	1 128 937	BC			1 128 937
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	5 281	BI			5 281
		TOTAL (II)	BJ	3 729 526	BK	755 107		2 974 419
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	539 830	BY			539 830
		Autres créances (3)	BZ	428 275	CA			428 275
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	85 020	CG			85 020
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 929	CI			6 929
		TOTAL (III)	CJ	1 060 056	CK			1 060 056
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 789 583		1A 755 107		4 034 475

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 500)	DA	140 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 311 170
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(936 033)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(180 304)
	Subventions d'investissement	DJ	258 529
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 593 861
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	226 653
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	709 317
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 235
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	1 055 834
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	300 573
	TOTAL (IV)	EC	2 440 614
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 034 475

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 362 614
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	570 620	FH		FI	570 620
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	570 620	FK		FL	570 620
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	517 022
	Subventions d'exploitation					FO	74 613
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 162 281
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 849
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	827 819
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 578
	Salaires et traitements*					FY	223 638
	Cotisations sociales (10)					FZ	98 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA	328 776
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	
	Autres charges (12)					GE	3 884
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 490 426
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(328 145)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 675
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 675
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	32 042
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	32 042
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 367)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(356 512)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2026**

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	(176 208)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 165 956
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 346 260
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(180 304)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	**A8**		Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						**HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ	715 604	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	219 738	KE	KF 101 192
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS	841 446	KT	KU 212 695
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	3 987	LC	LD 1 281
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ 348 364
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	845 433	LO	LP 562 340
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	374 329	8V	8W 905 608
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	5 281	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	379 610	LR	LS 905 608
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 160 387	ØH	ØJ 1 569 140

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN	CØ	DØ 715 604	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO	LV	LW 320 930	1X
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK 1 054 141	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 5 268	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA 348 364	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY	NG	NH 1 407 773	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	ØX	ØY 1 279 937	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 5 281	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	NJ	NK 1 285 218	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL 3 729 526	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2026
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	113 723	EL	143 120	EM		EN	256 844
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	36 935	PF	26 416	PG		PH	63 352
TOTAL I		RK	150 659	RM	169 537	RN		RO	320 197
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	273 753	QA	157 906	QB		QC	431 659
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 918	QM	1 332	QN		QO	3 251
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	275 671	QV	159 238	QW		QX	434 910
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	426 331	ØP	328 776	ØQ		ØR	755 107

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	1 128 937	UM		UN	1 128 937
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 281	UV		UW	5 281
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	539 830		539 830		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	176 208		176 208		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	163 689		163 689		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 500		2 500		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	85 877		85 877		
	Charges constatées d'avance	VS	6 929		6 929		
	TOTAUX	VT	2 109 254	VU	975 035	VV	1 134 218
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	226 653	148 653	78 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	709 317	709 317		
Personnel et comptes rattachés		8C	26 944	26 944		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 285	29 285		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	89 661	89 661		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 342	2 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 013 786	1 013 786		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 048	42 048		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	300 573	300 573		
TOTAUX		VY	2 440 614	VZ 2 362 614	78 000	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 013 790
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	112 990			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2026**

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	2 772
			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
TOTAL I					WR	2 772

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 180 304

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

XG

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	180 304

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**		XJ	177 532
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	177 532

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL **N° 2058-A**

Désignation

SAS WAYS

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Penalites - Majorations	2 772

Cegid Group

10 **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	932 372
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	932 372
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	177 532
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	1 109 904

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 077

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WAYS — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(678 769)		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(257 264)		– Autres réserves	ZD		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(936 033)	
TOTAL I	ØF	(936 033)		**TOTAL II**	ZH	(936 033)	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)	J7		YQ	
	– Engagements de crédit–bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance			YT	558 982
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	110 126	XQ	110 233
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	112 027
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	985	ST	46 576
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	827 819
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	786
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	3 792
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	4 578
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée			YY	66 821
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	115 076
DIVERS	– Montant brut des salaires *			ØB	214 344
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2.00 %
	– Filiales et participations (liste au tableau 2059–G–SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) – Si oui indiquer 1, sinon 0			ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS			
Revenu brut social (si le monant est positif)			JT	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

12 **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant X *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

13

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : SAS WAYS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	3
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	570 620
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	570 620

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus–values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	24
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	517 022
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	74 613
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	591 660

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	565 090
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	155 345
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 884
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	724 319

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	437 961

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	437 961

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	570 620
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	5	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	5
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F 2026**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS WAYS

ADRESSE (voie) 9 Chemin des Couardes

CODE POSTAL 77920 VILLE SAMOIS SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	12 360
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 690
Total des lignes P1 + P2	P5	6	Total des lignes P3 + P4	P6	14 050

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination: TERRAS NOSTRA CORPORATE FINANCE
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 40.37 | Nb de parts ou actions: 5 672
Adresse : N° | Voie: TAUNUSANLAGE 18
Code Postal: 63025 | Commune: FRANKFURT | Pays: ALLEMAGNE

Forme juridique: SAS | Dénomination: NAYARI
N° SIREN (si société établie en France): 833366438 | % de détention: 21.35 | Nb de parts ou actions: 3 000
Adresse : N°: 9 | Voie: Chemin des Couardes
Code Postal: 77920 | Commune: SAMOIS SUR SEINE | Pays: FRANCE

Forme juridique | Dénomination: ADILONE
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 16.48 | Nb de parts ou actions: 2 316
Adresse : N°: 6 | Voie: Rue CONDORCET
Code Postal: 75009 | Commune: PARIS | Pays: FRANCE

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : **N°** | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre **(2)** | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP **N° 2059-G 2026**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS WAYS

ADRESSE (voie) 9 Chemin des Couardes

CODE POSTAL 77920 VILLE SAMOIS SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination WAYS INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 898780333 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Rue MARC ROBERT

Code Postal 12000 Commune RODEZ Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS WAYS	
SIRET 8 1 1 6 0 9 9 1 6 0 0 0 3 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
9 Chemin des Couardes 77920 SAMOIS SUR SEINE	6 Rue du Puits Bardin 77920 SAMOIS SUR SEINE

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Location-bail de propriété intellectuelle et de produits

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Déficit : 177 532

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies*

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

5 **Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)**	Base d'imposition		Chiffre d'affaires		Taux d'impositon
6 **Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)**			Base d'imposition		Taux d'impositon

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF

– du prestataire :

– du comptable : SARL FIDELIANCE

78 Rue PAUL JOZON 77300 FONTAINEBLEAU *Tél :* 01 64 22 77 44

– du conseil :

Tél :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2026

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)		(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS WAYS
811609916 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CI en faveur de la recherche	176 208

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	WAYS
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	9, Chemin des Couardes
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	77920 SAMOIS SUR SEINE
Pays :	FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)	
Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)	
Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)	
Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)	
Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)	
Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)	
Apports réalisés par les SCP ou les sociétés civiles agricoles (art. 151 octies A du CGI)	

Date de réalisation de l'opération :

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install.techniques, mat.et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteuse a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI

I - Opération d'apport d'une entreprise individuelle à une société (article 151 octies du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entreprise apportée ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIRET :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Titres reçus en rémunération de l'apport	Date de l'apport :
Nombre	Valeur unitaire à la date de l'apport

II - Apport réalisé par une société civile (article 151 octies A du CGI)

Désignation de la SC apporteuse ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIREN :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	
Complément de désignation ou prénom / SIRET :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Titres reçus en rémunération de l'apport			
Nature	Date	Nombre	Valeur unitaire à la date de l'apport

Cegid Group

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI SUIVPVSUIS

III - Eléments non amortissables apportés (détailler bien par bien)

Nature	Valeur comptable	Valeur fiscale	Valeur d'apport	+/- value d'apport	Régime fiscal		Date de cession ou perte de propriété du bien
					CT	LT	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Immobilisations financières							

IV - Plus ou moins-values d'échange de titres constatées par les associés en cas de fusion ou de scission d'une SC réalisée dans le cadre des dispositions de l'article 151 acties A du CGI

Prix d'acquisition ou de souscription des titres de la SC absorbée ou scindée	Valeur fiscale des titres de la SC absorbée ou scindée	Montant de la soulte imposée lors de l'opération d'échange de titres	Valeur d'apport ou d'échange des titres de la SC absorbée ou scindée	PV ou MV d'échange de titres réalisée par l'associé	
				Montant	PV professionnelle CT ou LT régime de PV particuliers

V - Opérations ultérieures portant sur les droits reçus en rémunération de l'apport

Cession de titres onéreux ou rachat des droits sociaux, ou perte de propriété par la société avant de réaliser un apport partiel d'actif			Transformation de la société bénéficiaire de l'apport	
Nature	Date	Nombre de titres	Nouvelle forme sociale	Date

Transmission à titre gratuit des titres	Nombre de titres		Date	
Bénéficiaires, Désignation, adresse				

Déclarant

Qualité du déclarant:	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

Cegid Group

Le 13/07/26 Conforme à l'original

Bilan Actif (N–1 approuvé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	16 366	13 684	2 682	5 955
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	699 239	243 161	456 078	595 926
Concessions, brevets et droits assimilés	320 930	63 352	257 578	182 802
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage	1 054 141	431 659	622 482	567 693
Autres immobilisations corporelles	5 269	3 251	2 018	2 069
Immob. en cours / Avances et acomptes	348 364		348 364	
Immobilisations financières				
Participations	151 000		151 000	151 000
Créances rattachées à des participations	1 128 937		1 128 937	223 330
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 281		5 281	5 281
Total actif immobilisé (III)	3 713 161	741 424	2 971 737	1 728 100
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	539 831		539 831	238 580
Autres créances	428 275		428 275	325 975
Charges constatées d'avance	6 930		6 930	906
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	85 021		85 021	21 655
Total actif circulant (IV)	1 060 056		1 060 056	587 116
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V	4 789 583	755 107	4 034 476	2 321 172

Bilan Actif (N–1 approuvé)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	140 500	109 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 311 170	890 145
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-936 034	-678 769
Résultat de l'exercice	-180 304	-257 264
Subventions d'investissement	258 530	183 028
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	1 593 862	246 489
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	226 654	339 644
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 317	193 359
Personnel	26 945	*18 184*
Organismes sociaux	29 286	*18 450*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 662	*115 047*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 343	*2 188*
Dettes fiscales et sociales	148 235	153 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 055 835	1 241 855
Produits constatés d'avance	300 574	142 955
Total des dettes (III)	2 440 614	2 074 683
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	4 034 476	2 321 172

WAYS
SAS au capital de 109.350 euros
Siège social : 9 chemin des Couardes
77920 Samois-sur-Seine
RCS Melun n° 811 609 916

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 - AGO DU 30 JUIN 2026

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus aux statuts.

Le présent rapport a été établi en vue de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'année 2025 se caractérise par la vente de notre premier « Carbondryer V35 » et l'identification de fabricants partenaires de ce séchoir sous CO_2.

Nous avons également décidé à l'automne 2025 de mettre sur le marché un système de production de biochar selon notre technologie de séchage et de pyrolyse sous CO_2 : le Carbonpyrolyzer V40.

L'activité R&D est restée très intense avec notamment trois laboratoires de recherches d'excellence.

Fin 2026, un solide pipeline a été établi.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est à recenser.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES

La situation et les perspectives de la Société sont très intéressantes :

- Ventes de nos premiers de série Carbondryer V35 et Carbonpyolyzers V40
- Ventes de licences d'exploitation de la technologie pour le séchage sous CO2

Il est à noter une très forte traction du marché pour les Carbonpyrolyzers par des méthaniseurs agriculteurs, mais aussi, une fort demande par des industriels pour la technologie de séchage sous CO_2

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2025, la Société détient 100 % des actions et droits de vote de la société WAYS INDUSTRIE, SAS au capital de 151.000 euros immatriculée au RCS de Rodez sous le n° 898 780 333 et dont le siège social est situé rue Marc ROBERT 12000 Rodez

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS WAYS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

BILAN	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Frais de recherche et de développement	456 078	595.926
Frais d'établissement	2 682	5.955
Concessions, brevets et droits assimilés	257 578	182 802
Total des immobilisations incorporelles	**716.338**	**784.683**
Autres immobilisations corporelles	2 018	2.069
Installations techniques, matériel, outillage	622 482	567.693
Total des immobilisations corporelles	**569.762**	**538.181**
Participations et créances rattachées	374.330	151.000
Autres immobilisations financières	5.281	5.281
Immob. en cours / Avances et acomptes	348 364	
Total des immobilisations financières	**1.285.218**	**379.611**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 971 737**	**1.728.100**
Clients et comptes rattachés	539 831	238.580
Autres créances	428 275	325 975
Charges constatées d'avance	6 930	906
Disponibilités	85 021	21 655
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1.060.056**	**587.116**
TOTAL ACTIF	**4.034.476**	**2.321.172**
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	140.500	109.350
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.311.170	890.145
Report à nouveau	(936.034)	(678.769)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(180.304)	**(257.264)**
Subvention d'investissement	258.530	183.028
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1.593.862	**246.489**
Emprunts auprès d'établissements de crédit	226.654	339.644
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709.317	193.359
Dettes fiscales et sociales	148 .235	153.869
Autres dettes	1.055.835	1 241 855
Produits constatés d'avance	300.574	142.955
TOTAL DETTES	2.440.614	**2.074.683**
TOTAL PASSIF	**4.034.476**	**2.321.172**

COMPTE DE RESULTAT	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	570.621	394.585
Production immobilisée	517.023	424.331
Subventions d'exploitation	74.613	52.360
Autres produits	25	25
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**1.162.281**	**871.276**
Impôts, taxes, versements assimilés	4.579	3.053
Salaires et traitements	22.638	211.265
Charges sociales	98.880	88.014
Amortissement et provision	248.007	163.460
Autres charges	3.884	96
Autres achats et charges externes	827.820	782.371
Achats de m.p & autres approvisionnement	2.850	7.463
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**1.490.426**	**1.340.269**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(328.145)**	**(468.993)**
Résultat financier	32.042	(32.696)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**(356.512)**	**(501.689)**
Résultat exceptionnel		55.175
RESULTAT NET COMPTABLE	**(180.304)**	**(257.264)**

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 180.304 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice : 180.304 euros.

Affectation :

- Au report à nouveau : 180.304 euros.
- Solde du report à nouveau : 1.116.338 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.593.862 euros.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Le tableau de décomposition des délais de paiements clients et fournisseurs (articles L 441-14 et D 441-6 du Code de commerce) est annexé au présent rapport.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39,4 et 39,5 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux associés, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées aux articles 39,4 et 39,5 dudit code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Samois-sur-Seine
Le 17 juin 2026

Monsieur Yann RAOULT
Président

Annexe : tableau de décomposition des délais de paiements clients et fournisseurs (articles L 441-14 et D 441-6 du Code de commerce)

WAYS
SAS au capital de 67.540 euros
Siège social : 9 chemin des Couardes
77920 Samois-sur-Seine
RCS Melun n° 811 609 916

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

PROCES VERBAL - EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 180.304 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : 180.304 euros
- Solde du report à nouveau après affectation : 1.116.338 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.593.862 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Monsieur Yann RAOULT
Président

